

---

# Convention sur les armes à sous-munitions

24 juillet 2013  
Français  
Original: anglais

---

## Quatrième Assemblée des États parties

Lusaka, 10-13 septembre 2013

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de dispositions pour pourvoir aux coûts de l'Assemblée

## Coûts estimatifs de la cinquième Assemblée des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions

### Note du secrétariat

1. La quatrième Assemblée des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions, tenue à Lusaka (Zambie), du 10 au 13 septembre 2013, a décidé qu'une cinquième Assemblée des États parties d'une durée de quatre jours se tiendrait à compter du 9 septembre 2014 en [à confirmer].
2. Le présent document, qui est soumis en application de la décision susmentionnée de la quatrième Assemblée des États parties, indique les coûts estimatifs – **426 700** dollars des États-Unis – de la cinquième Assemblée. On trouvera dans le tableau ci-joint une ventilation de ces coûts.
3. Il convient de noter que les coûts ont été estimés en fonction de l'expérience passée et du volume de travail escompté. Les coûts effectifs seront calculés après la clôture de l'Assemblée et l'achèvement des travaux correspondants, toutes les dépenses pertinentes ayant été comptabilisées. Tous ajustements des contributions dues par les participants partageant les coûts seront alors opérés en conséquence.
4. Quant aux dispositions financières, suivant la pratique établie précédemment pour des conférences et réunions connexes portant sur des instruments multilatéraux relatifs au désarmement et comme le prévoit l'article 14 de la Convention, les coûts des conférences et réunions sont couverts par les États parties et les États observateurs qui y participent, selon le barème des quotes-parts de l'ONU, ajusté au prorata du nombre desdits États.
5. Des avis de recouvrement seront établis sur la base du montant total des coûts estimatifs et de la formule de partage des coûts énoncés ci-dessus, sous réserve que les États parties approuvent ces coûts et cette formule. Comme les activités considérées ne doivent pas avoir d'incidences financières sur le budget ordinaire de l'ONU, il incombe aux Hautes Parties contractantes de payer leur part du montant estimatif dès réception des avis de recouvrement.

**Titre de la session : 2014, Cinquième Assemblée des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions**

**Dates de la session : Emplacement (à confirmer), 9-12 septembre 2014 (à confirmer)**

*(Montants en dollars des États-Unis)\**

<i>Services de conférence</i>	<i>Service des séances*</i>	<i>Documentation à établir avant la session*</i>	<i>Documentation à établir au cours de la session*</i>	<i>Comptes rendus analytiques* après la session*</i>	<i>Documentation à établir après la session*</i>	<i>Services d'appui*</i>	<i>Divers*</i>	<i>Total*</i>
Interprétation et service des séances	234 300							<b>234 300</b>
Traduction de la documentation		37 300	6 900		6 900			<b>51 100</b>
Services d'appui								-
Divers <sup>1</sup>							69 000	<b>69 000</b>
<b>Total</b>	<b>234 300</b>	<b>37 300</b>	<b>6 900</b>	-	<b>6 900</b>	-	<b>69 000</b>	<b>354 400</b>

\* Au taux de USD 1 = CHF 0,945

A.	Total des coûts des services de conférence (y compris les dépenses d'appui au programme, de 13 %)	354 400
B.	Coûts autres que ceux des services de conférence:	
1.	<i>Frais de voyage de 5 fonctionnaires de l'ONU pour 5 jours de travail</i>	31 000
2.	<i>Frais de voyage de 4 fonctionnaires du Bureau des affaires de désarmement pour 10 jours de travail</i>	29 000
3.	<i>Équipements et fournitures</i>	2 000
4.	<i>Divers – Fret, communications, etc.</i>	2 000
	<b>Sous-total</b>	<b>64 000</b>
	<i>Dépenses d'appui au programme (13 % de B)</i>	8 300
	<b>Total B</b>	<b>72 300</b>
	<b>Total général (arrondi) A + B</b>	<b>426 700</b>

*1/ Responsable du contrôle des documents (1 x 4 jours + frais de voyage) 8400 dollars; responsable de la distribution des documents (1 x 4 jours + frais de voyage) 8400 dollars; responsable de la reproduction des documents (1 x 4 jours + frais de voyage) 8400 dollars; secrétaire (1 x 40 jours) 14 500 dollars; fourniture d'une assistance pour les services comptables et l'administration des ressources financières 29 300 dollars.*